

Le Gret recherche

Intitulé du poste : consultant.e architecte pour les projets Disso ci baie bi et

ASG GIRI / Sénégal

Lieu de la mission : Dakar, Sénégal



■ L'ONG GREY

Le Grey est une organisation de solidarité internationale dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables et de promouvoir la justice sociale, tout en préservant notre planète. Créée en 1976, l'association est désormais présente en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ses domaines d'expertise sont multiples : ressources naturelles, services essentiels, villes et habitats, insertion et emploi, nutrition et santé, systèmes alimentaires, gouvernance foncière, économie et finance inclusives.

Les actions du Grey reposent sur une démarche de recherche-action, de co-construction avec les communautés et sur la création de liens avec un vaste réseau de partenaires. En partageant leurs expériences et connaissances, ses équipes contribuent également à faire évoluer les politiques publiques et les pratiques de développement.

Dans ses interventions comme dans son fonctionnement interne, le Grey prône l'égalité de genre et la participation démocratique. L'association est aussi particulièrement engagée dans la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Présent au Sénégal depuis 1989, le Grey met en œuvre plusieurs projets d'appui aux filières agroalimentaires (lait, arachide, riz), et des études et projets, en partenariat avec des organisations de la société civile sénégalaise. Concernant l'accompagnement des jeunes, le Grey et ses partenaires interviennent ainsi depuis de nombreuses années sur la formation et l'insertion professionnelles et plus récemment sur l'insertion intégrale des jeunes. Le Grey et ses partenaires conçoivent et mettent en œuvre des projets qui visent à accompagner les jeunes femmes et hommes dans leur insertion socio-professionnelle, mais aussi citoyenne et environnementale. Les projets concernés visent notamment à améliorer l'ancrage des dispositifs de formation dans les réalités économiques locales, la prise en compte des besoins du secteur informel et les réponses apportées aux demandes des jeunes faiblement qualifiés. Ils s'efforcent pour répondre à ces objectifs d'associer pouvoirs publics, collectivités locales, organisations professionnelles et acteurs de la société civile.

■ Contexte

Le projet Disso ci Baie Bi

Autrefois l'une des plus belles baies au monde, la baie de Hann, située à Dakar, a subi une dégradation avancée à cause des rejets directs d'effluents industriels et domestiques. Environ 80 % des industries de la capitale sont concentrées le long de la Baie de Hann, déversant directement leurs effluents dans la baie, ce qui entraîne une dégradation avancée de l'écosystème marin. Les principales sources de pollution comprennent des produits chimiques, des déchets organiques, du plastique et d'autres déchets industriels illégaux, contribuant ainsi à un désastre environnemental majeur.

Pour répondre à ces enjeux critiques, le Projet de Dépollution de la Baie de Hann (PDBH) a été initié avec pour objectif de restaurer la qualité des eaux de la baie par : la réalisation d'infrastructures modernes pour la collecte et le traitement des effluents avant leur rejet en mer, afin de protéger l'écosystème marin et d'améliorer la santé publique. La mise en œuvre du projet est en cours à travers la réalisation du réseau de collecte, la construction de la station de traitement et la pose de l'émissaire principal. L'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS) assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet d'envergure.

Le projet Disso Ci Baie bi est conçu pour compléter et renforcer le Projet de Dépollution de la Baie de Hann (PDBH) en visant à assurer la durabilité et l'acceptabilité de la dépollution à long terme. Tandis que le PDBH se concentre sur les infrastructures techniques de collecte et de traitement des effluents industriels et domestiques, le projet Disso Ci Baie bi intervient en parallèle pour renforcer l'engagement des acteurs locaux et faciliter une gestion participative et durable de la baie.

L'intervention du projet repose sur deux sur deux volets complémentaires, inspirés de la mise en œuvre du projet DISS'EAU réalisés dans la zone de Saint louis par le GRET :

- Volet 1 : Mobiliser de nouvelles approches de concertation institutionnelle et d'ingénierie sociale pour faciliter la mise en œuvre du projet, sa durabilité et maximiser ses impacts
- Volet 2 : Sensibilisation et formation des parties prenantes et plaidoyer :

Il s'agit d'une part de s'assurer que l'ensemble des acteurs (population, sociétés civiles locales, médias, collectivités, ONAS) comprennent et sont sensibilisées aux externalités positives attendues, aux bonnes pratiques à tenir et aux rôles de chaque acteur pendant la mise en œuvre du projet.

Il s'agit aussi d'engager les acteurs aujourd'hui peu mobilisés et d'actionner des leviers de plaidoyer pour la bonne gestion à long terme du service, la bonne application du principe pollueur-payeur, l'implication des acteurs locaux dans la vie du service d'assainissement à venir.

La logique d'intervention du projet est présentée dans le tableau suivant.

Logique d'intervention	
Objectif général	Faciliter la mise en œuvre du Projet de Dépollution de la Baie de Hann (PDBH), et renforcer sa durabilité, son acceptabilité en adoptant de nouvelles approches de concertation et le renforcement de capacités des acteurs locaux.
Objectifs spécifiques	<p>OS 1: Renforcer la société civile dans son rôle de veille, d'interpellation et de contributions via la mise en œuvre de méthodes et d'outils innovants de mobilisation des usagers et citoyens afin d'améliorer la collaboration et le dialogue entre les acteurs pour une meilleure protection environnementale</p> <p>OS 2: Promouvoir des pratiques industrielles durables en sensibilisant les industriels aux avantages économiques environnementaux et réputationnels liés à la dépollution de la baie et au respect des normes environnementales.</p> <p>OS 3: Encourager la réappropriation de la baie de Hann par les populations locales, en soutenant les initiatives locales d'aménagement communautaire avec une approche participative, et en encourageant l'engagement des jeunes en collaboration avec les collectivités territoriales.</p>
	<p>Résultat 1 : Les acteurs, y compris les membres de la société civile, les industriels et les autorités locales, développent une compréhension approfondie des enjeux environnementaux et sanitaires liés aux eaux usées dans la baie de Hann, renforcent le dialogue et la collaboration, et s'engagent activement en adhérant aux objectifs du projet de dépollution.</p> <p>Résultat 2 : Les membres de la société civile, des médias et des influenceurs participent à des campagnes de sensibilisation sur la baie de Hann, entraînant une augmentation des discussions et mentions sur les réseaux sociaux concernant ses enjeux environnementaux et de santé.</p> <p>Résultat 3 : Les industriels concernés s'engagent à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement pour la préservation de la Baie de Hann, avec un mécanisme de suivi établi pour évaluer leur conformité.</p> <p>Résultat 4 : Au moins 2 sites prioritaires sont identifiés et aménagés selon des principes d'écoconception, en adoptant une approche participative et inclusive en particulier auprès des jeunes, impliquant activement la population locale et les artisans locaux, dans le processus de co-conception, et de gestion des sites.</p>

Le projet ASG GIRI (Aar Sa Gox) :

Dans la banlieue de Dakar les inondations se sont développées durant les trois dernières décennies du fait de plusieurs facteurs : croissance démographique et exode rural entraînant l'occupation spontanée d'anciennes zones semi-humides ; fin du pompage des nappes phréatiques pour l'approvisionnement en eau, du fait de leur pollution ; fin de l'épisode de la «

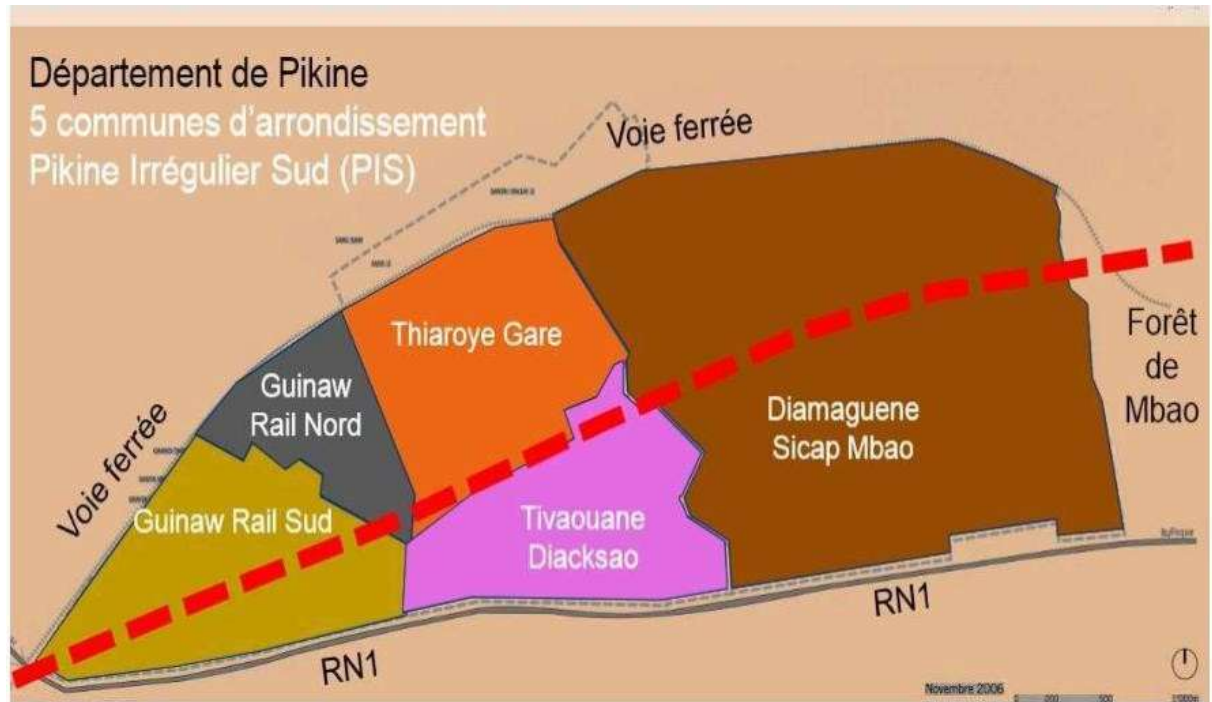
grande sécheresse sahélienne » des années 70 et retour progressif des précipitations « à la normale ». Bien que les projections climatiques peinent à converger au niveau local, les phénomènes extrêmes devraient s'intensifier.

La question des inondations est montée dans l'agenda politique et les réponses apportées par les pouvoirs publics se sont diversifiées : mesures d'urgence, déguerpissements et/ou recasements des quartiers sinistrés, construction de réseaux d'évacuation, bassins et pompes éventuellement couplée à la restructuration de quartiers informels. Plus récemment, des projets de « gestion intégrée » allient planification, conception et mise en œuvre d'infrastructures, renforcement des capacités des acteurs publics et sensibilisation des populations. Un poste de ministre délégué à la prévention et à la gestion des inondations a été créé récemment pour renforcer ces efforts.

Dans cette dynamique de lutte contre cette vulnérabilité croissante, le gouvernement sénégalais a mis en œuvre plusieurs programmes et projets intégrés dans le cadre du Programme Décennal de Gestion des Inondations (PDGI) pour la période 2012-2022. A cet effet, un comité national de gestion des inondations (CNGI) a été créé en 2019 pour coordonner les actions des différentes entités et promouvoir une stratégie de gestion intégrée des inondations (GIRI). Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, via sa Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations (DPGI), joue un rôle central dans la coordination des acteurs impliqués, y compris l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), l'Agence Nationale pour la promotion des Investissement et les grands Travaux (APIX), et d'autres organismes.

Dans la zone du projet Pikine irrégulier Sud (PIS), un ensemble d'ouvrages communautaires sont réalisés par l'APIX : 14 bassins de rétention et des réseaux de drainage d'eau pluviales. Ainsi l'AFD (agence Française de développement) a financé le projet ASG GIRI afin de compléter les ouvrages primaires réalisés par l'APIX et aménagé au moins 2 bassins de rétention.

Le projet intervient dans la zone de PIS (Pikine irrégulier Sud comme présenté dans la carte qui suit :



: Présentation des 5 communes du projet ASG GIRI

Logique d'intervention	
Objectif	Contribuer à améliorer la résilience des quartiers des communes de Pikine Irrégulier Sud (PIS) au risque inondation dans un contexte de variabilité climatique accrue
Objectifs spécifiques	<p>OS 1: Mettre en œuvre des solutions adaptées pour améliorer la résilience au risque « inondations » des quartiers urbains de 3 des 5 communes de Pikine Irrégulier Sud (« PIS »).</p> <p>OS 2: Promouvoir la participation active de tous les acteurs locaux dans 5 communes pour l'appropriation et la préservation des ouvrages et aménagements d'assainissement à réaliser.</p> <p>OS 3: Evaluer, capitaliser et diffuser les résultats des connaissances pour améliorer les pratiques.</p>
Résultats	<p>Résultat 1 : La résilience des quartiers inondés de PIS au risque d'inondations est améliorée par la mise en place de solutions techniques, financières, sociales et de gouvernance adaptée.</p> <p>Résultat 2 : Les acteurs locaux sont renforcés en capacités sur la culture du risque, les vulnérabilités et la gestion du risque d'inondation de leur quartier, sur les dimensions économiques, sociales et environnementales à travers une démarche intégrée et participative.</p> <p>Résultat 3 : Les habitant.es, les structures locales et les élus locaux de 5 communes sont sensibilisés, s'approprient les ouvrages de gestion des eaux usées à réaliser et participent à la conception et à l'aménagement des alentours des bassins de rétention.</p>

Résultat 4 : Les enseignements des actions mises en œuvre sont documentés, suivis et analysés tout au long du projet par l'ensemble des parties prenantes pour une création de connaissances collective.

- Le résultat 4 du projet de Disso ci baie bi et le re résultat 1 de ASG GIRI motivent le recrutement d'un architecte junior (bac+2) afin d'appuyer sur l'aménagement des deux sites priorités de commun accord avec les communes d'intervention.
-
- **Missions/fonctions de l'architecte**

L'architecte sera principalement chargé.e d'apporter son appui dans la mise en œuvre des activités techniques, en l'occurrence la réalisation d'au moins trois aménagements paysager. Dans le cadre de ce projet, l'architecte se consacrera plus particulièrement aux activités suivantes :

- Participer au choix des sites à aménager,
- Animer des sessions de co-conception avec les représentants de la commune, les habitants et artisans, en privilégiant l'éco-construction,
- Finaliser la proposition de modèle d'aménagement,
- Piloter le recrutement d'entreprise pour la réalisation des travaux,
- Suivre les travaux des aménagements et autres activités techniques,
- Participer au suivi et à la mise en œuvre des activités du projet,
- Contribuer à la production de comptes rendus et rapports d'activités,
- Participer aux réunions/ comités de suivi de l'équipe du projet et des partenaires,
- Accompagner à l'animation de la vie du partenariat tissé entre le Gret et l'ensemble des partenaires mobilisés,
- Appuyer la Cheffe de Projet sur la rédaction des rapports d'avancement du projet,
- Participer aux autres activités du GRET en lien avec ses compétences ;
- **Livrables attendus:**
- **Chaque activité de l'architecte est sanctionnée par un livrable à déposer au maximum une semaine après la réalisation de l'activité.**

Activités	Livrables attendus	Date de remise du livrable
Atelier de coconception	Plan d'aménagement de site sur 2D et 3D, plans techniques	M1
Recrutement entreprise	APS, APD, DAO, PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation	M1+2 mois
Suivi de chantier	Pv hebdomadaire de suivi de	M1+5 mois

	chantier Rapport mensuel de suivi de chantier Rapport final de suivi de chantier Plan de recollement	
Réception provisoire	PV de réception provisoire	M1+6 mois
Autres activités	CR réunion	En fonction des activités

Chaque site à aménager aura ses propres livrables.

Durée de la prestation

La prestation s'étalera sur une durée estimative de 8 mois entre juin et février 2027. Le prestataire proposera dans son offre un planning d'activité incluant la durée de mobilisation de l'experts.

■ Profil recherché

Nous recherchons une personne motivée, dynamique et disposant des qualités suivantes détaillé dans son CV:

- Niveau de formation (au moins Bac+ 2 ou équivalent) en architecture (technicien supérieur en architecture), un architecte paysagiste serait un atout,
- Une bonne expérience en suivi de travaux d'aménagements paysagistes,
- Une bonne capacité de travail d'équipe : approche participative et inclusive sur la l'éco-conception des aménagements,
- Être autonome dans l'exécution de ses activités,
- Avoir une bonne expérience en éco-construction et aménagement de site urbain seront des atouts,
- Compétences solides en communication orale et écrite (français), en particulier dans la rédaction de rapports d'activités ;
- Fortes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Une bonne maîtrise des logiciels de dessin (autocad, archicad, photoshop sketchup, autres logiciels en dessin 2 D et 3D...),
- Maîtrise du Pack Office (Word, Excel, Powerpoint), de l'internet et des bases de données ;
- Aisance relationnelle avec des partenaires variés et multiculturels ;
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation.
- La connaissance de l'outil Minecraft et la réalisation de maquette seront des atouts,

■ Conditions, indemnités et démarrage

- L'architecte aura un contrat de consultant pour une prestation d'au moins 8 mois: il proposera un calendrier de travail pour l'aménagement de 5 sites (3 sites de Disso ci-baie et 2 sites du projet ASG GIRI).
- Le Gret aura en charge l'organisation des ateliers de co-conception et autres activités des projets nécessitant la participation du consultant.
- Le Gret mettra à la disposition du consultant un poste de travail et une imprimante (A4 et A3),
- Le consultant devra posséder un ordinateur avec les logiciels nécessaires pour l'exécution de sa mission dont l'aménagement des sites avec des dessins en 2D, 3D, dessins techniques entre autres,
- Le consultant proposera une offre technique composée :
 - o De son CV,
 - o de sa méthodologie de travail,
 - o de son planning pour l'aménagement des 5 sites sur une période d'au moins 8 mois (conception+ recrutement d'entreprise +suivi travaux),
 - o du planning de dépôt des livrables (Compte rendu d'atelier de co-conception, maquette des sites, proposition d'aménagement, DAO des travaux, PV de suivi des travaux, rapport final de chantier, plan de recollement,...)
 - o Au moins 2 références de mission similaire avec contact du maitre d'ouvrage, ou justification en bonne et due forme
- Le consultant proposera une offre financière composée de:
 - o ses honoraires pendant une période d'au moins 8 mois suivant le calendrier de travail proposé,
 - o ses déplacements dans les zones du projet (zone de PIS et baie de Hann) seront à la charge du GRET.
- Démarrage prévisionnel de la prestation : juin 2026

Contact

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont priés d'envoyer par mail leurs offre technique et financières au plus tard le **29 Mai 2026** à l'adresse suivante : recrutement.senegal@gret.org en indiquant « **recrutement d'un.e consultant.e architecte junior pour Disso ci baie Bi et ASG GIRI/ Sénégal** » dans le titre du mail.

Trois candidats seront pré sélectionnés pour un entretien complémentaire afin de déterminer le consultant sélectionné.

Pour en savoir plus sur le Gret : www.gret.org